



Bureau
international
du Travail

PROMOTION DE L'AGENDA DU TRAVAIL DECENT



Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo
pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles

Novembre 2015



Christian Ntsay
*Directeur
 Bureau de Pays de l'OIT
 pour Madagascar,
 les Comores,
 Maurice et les Seychelles*

Fondée en 1919, l'Organisation internationale du Travail est une organisation tripartite où les mandants de l'OIT, c'est-à-dire les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, travaillent de concert. La première vocation de l'OIT est de promouvoir la justice sociale dans le monde du travail à travers :

- ▶ le développement des normes internationales du travail
- ▶ la création d'emplois décents
- ▶ la promotion de la protection sociale
- ▶ le renforcement du tripartisme et du dialogue social.

Le secrétariat exécutif de l'OIT pour la sous-région de l'Océan Indien est assuré par le Bureau international du Travail (BIT) à Antananarivo depuis 1975.

Sous la direction de M Christian Ntsay, le Bureau Pays de l'OIT pour la sous-région développe des activités relevant du Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) dans les pays suivants : Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles.



Appui aux politiques et stratégies

L'Union des Comores a ratifié 33 Conventions internationales de l'OIT, dont 8 Conventions fondamentales et 3 Conventions prioritaires.



Cérémonie de signature du PPTD Comores, le 4 mai 2015

Le Programme Pays pour le Travail Décent pour les Comores est soutenu par ses mandants tripartites, qui ont prolongé la validité du PPTD avec la signature de la deuxième génération du PPTD 2015 – 2019, en mai 2015 aux Comores, en présence de Monsieur Aeneas CHUMA, Sous-Directeur Général et Directeur Régional de l'OIT pour l'Afrique.

Avec le concours de l'OIT, l'Union des Comores s'est dotée d'instruments de gouvernance politique et stratégique pour :

- ▶ la lutte contre le travail des enfants
- ▶ la lutte contre le VIH Sida en milieu de travail
- ▶ la promotion de l'entrepreneuriat féminin
- ▶ la promotion de l'emploi des jeunes.

Politique Nationale de l'Emploi

Plan National d'Action de lutte contre le travail des enfants

Plan d'Action pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin

Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes

Plan sectoriel de lutte contre le VIH-SIDA

Réforme du code du travail

Ratification de la convention 144 et mise en place du Conseil consultatif tripartite du travail et de l'emploi

Programme Pays pour le Travail Décent



Coopération pour le développement

L'OIT a apporté sa contribution technique dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la Confédération des Travailleurs Comoriens (CTC) et dans la mise en place du Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC), la conception, la mise en place et l'opérationnalisation de la Maison de l'Emploi et du Conseil Consultatif du travail et de l'emploi (CCTE).

Conception et mise en place
de la Maison de l'Emploi

Organisation des Salons
de l'Emploi et de la Jeunesse



Actions de lutte
contre le travail des enfants

Conseil Consultatif Tripartite
du Travail et de l'Emploi

Plans de développement
stratégique



*Cérémonie de remise de certificat
aux jeunes formés dans le cadre du
projet APPEJECC, à la Maison de
l'Emploi, Moroni*



*Salon de l'Emploi et de la Jeunesse
en novembre 2014, Moroni*



*Activité lors de la célébration de la
journée mondiale de lutte contre le
travail des enfants à Moroni*



Appui aux politiques et stratégies

Depuis son adhésion en 1960, Madagascar a ratifié 42 Conventions internationales de l'OIT, dont 8 fondamentales et 4 prioritaires.

Ces engagements internationaux liés aux priorités nationales de développement ont permis d'élaborer différents cadres institutionnels sous forme de politiques, de stratégies et de plans d'action. L'on peut citer la dotation du pays en mai 2015 de son Programme Pays pour le Travail Décent 2015-2019.



Un Plan National d'Action pour l'Emploi et la Formation est développé lors des Etats Généraux de la Formation et de l'Emploi, en 2014 à Antananarivo.





L'action de l'OIT s'adapte à l'évolution de l'environnement de ses partenaires et aux nouveaux défis qui se posent de manière structurelle, à l'échelle nationale ou régionale, dans l'ensemble du monde du travail ou dans des filières spécifiques.

Des études et enquêtes ont été menées dans ce sens afin que les responsables à différents niveaux de la démarche tripartite puissent disposer des éléments et indicateurs les plus pertinents avant toute prise de décision.

Par exemple, la crise de 2009 qui s'est répercutée sur plusieurs années a eu un impact profond sur le monde du travail. Le besoin d'en mesurer la nature et l'ampleur s'imposait avant que des mesures adaptées aux conséquences ne soient envisagées.

De même, le travail des enfants qui a été et reste en ligne de mire des activités de l'OIT, a été particulièrement étudié dans la filière de la vanille. Il en est de même des travaux domestiques des enfants pour les régions de Vakinankaratra, Analamanga et Amoron'i Mania, et le phénomène de délinquance des enfants et des jeunes dans la ville d'Antsiranana.





Coopération pour le développement

La coopération pour le développement de l'OIT revêt une multitude de formes dans différents secteurs et à différents niveaux :

- ▶ le développement de l'Approche HIMO Structurée
- ▶ l'organisation des académies sur les normes internationales du travail à Antananarivo et Fianarantsoa
- ▶ la formation de centaines de cadres nationaux dans différents domaines du travail décent au Centre International de Formation de l'OIT à Turin
- ▶ l'appui à la signature du Code de conduite national dans le secteur du Tourisme et dans la filière de la vanille
- ▶ l'appui à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle
- ▶ la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes
- ▶ le soutien au salon de la recherche au service de l'Economie et de l'Emploi avec l'Université d'Antananarivo et le FIVMPAMA à Antananarivo

Le BIT a appuyé la mise en place et l'opérationnalisation du Système d'Information sur l'Emploi dans les Régions Atsimo Andrefana, Menabe, Anosy, Atsinanana et à Nosy Be. Par ailleurs, l'OIT a initié et développé le concept du Salon de l'Emploi pour contribuer à la stimulation du marché du travail.



Enfants retirés du travail domestique et formés dans la Région Amoron'i Mania



Concertation nationale pour la promotion de la sécurité sociale des travailleurs ruraux



Salon de l'Emploi Atsimo Andrefana avec une forte participation de jeunes



Coopération pour le développement

L'appui de l'OIT s'étend aussi aux partenaires sociaux, notamment à travers le développement des plans de développement stratégique des organisations (ex. le Groupement des Entreprises Malgaches (GEM), le Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (FIVMPAMA) et la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM)).



Le Centre de Formation HIMO à Antsirabe (CFHIMO)





Coopération pour le développement

L'OIT a également mené des actions directes comme:

- ▶ Le retrait de 150 000 enfants des pires formes de travail. Ces retraits ont été accompagnés par un soutien psychologique des enfants, leur réscolarisation, leur formation ainsi que leur réinsertion.
- ▶ L'insertion socio-économique de plus de 200 femmes victimes de fistules obstétricales par l'Emploi dans les Régions Atsimo Andrefana, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana.
- ▶ Les travaux en HIMO Structurée de l'OIT qui ont permis la création de près de 1000 emplois permanents, la réalisation et la réhabilitation de plus de 2000 salles de classe, 600 km de pistes rurales, 150 km de canaux d'irrigation, 35 aménagements publics.
- ▶ L'insertion socio-économique de plus de 5000 jeunes par l'amélioration de leur employabilité et la facilitation de leur accès à l'Emploi (emploi salarié, emploi indépendant, auto-emploi) à travers des formations multidimensionnelles dans les régions Atsimo Andrefana, Atsinanana, Anosy, Menabe et à Nosy Be



80 enfants retirés de l'ESEC et formés en hôtellerie et restauration à Mangily, Toliara



L'EPP Andaingo, dans la CISCO de Moramanga, construite suivant l'approche HIMO Structurée



Jeunes en cours de formation en maçonnerie à Toamasina

Appui aux politiques et stratégies

Maurice a ratifié 50 Conventions internationales de l'OIT, dont les 8 Conventions fondamentales et 2 Conventions prioritaires.



L'assistance lors de la revue du PPTD en juillet 2013

Le Programme Pays pour le Travail Décent – PPTD 2012-2014 retient comme priorités :

- ▶ la création d'Emplois décents et productifs pour une protection sociale adéquate
- ▶ le renforcement du dialogue social
- ▶ l'élimination de toute forme de discrimination.

Le programme du gouvernement de Maurice place l'Emploi comme axe vital de la croissance et du développement du pays. Les priorités de ce programme national sont entièrement alignées à celles du PPTD en ce qui concerne l'Emploi.



Talk sur la Politique Nationale de l'Emploi en octobre 2015

Coopération pour le développement



Les mandants tripartites lors du Talk sur la politique nationale de l'emploi.

Avec l'expertise technique du BIT, Maurice s'est dotée d'une stratégie nationale pour le développement durable avec une composante sur les Green Jobs.

Le BIT a fait évoluer de manière très significative le domaine de la santé et de la sécurité au travail à Maurice; l'adoption des normes de santé et de sécurité au travail et la ratification des conventions pertinentes par le pays ont impacté positivement les secteurs économiquement porteurs (notamment la pêche, le tourisme, les télécommunications, l'agriculture et la construction).

Le BIT reste un partenaire stratégique pour le développement du dialogue social entre le gouvernement, Mauritius Enterprises Federation et les confédérations syndicales.



Les syndicats des travailleurs lors de la rencontre avec le BIT.

Prise en compte par le gouvernement
de l'étude sur le salaire minimum

Ratification des conventions de l'OIT
sur le code maritime MLC 2006 et
la sécurité et la santé au travail

Programme Pays pour le Travail Décent

Renforcement des capacités des points focaux
des Ministères en matière de Genre

Stratégie Nationale en matière
de Green Jobs



Appui aux politiques et stratégies

Les Seychelles ont ratifié 37 Conventions internationales de l'OIT, dont 8 Conventions fondamentales et 2 Conventions prioritaires.



Signature du PPTD 2011-2015 par les mandants tripartites

Le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) pour la période 2011-2015 retient comme priorités :

- ▶ la révision de la législation du travail et le renforcement de la structure de résolution de conflit
- ▶ la promotion de la qualité de l'Emploi et la réduction du sous-emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes
- ▶ la promotion de l'effectivité du tripartisme et du dialogue social.



Coopération pour le développement

Le BIT a collaboré étroitement avec le gouvernement seychellois pour redéfinir sa Politique Nationale de l'Emploi dont les éléments majeurs incluent la valorisation des ressources humaines et la baisse du nombre des travailleurs migrants qui ont abouti sur une situation de quasi-plein emploi.



Rencontre du BIT avec le Ministère en charge du Travail.

L'appui du BIT a aussi encouragé les Seychelles à amorcer et renforcer la mise aux normes de santé et de sécurité de ses secteurs économiques (pêche, port, tourisme); ces changements qualitatifs ont impacté favorablement les exportations seychelloises par une meilleure réponse aux standards internationaux.

L'existence de dialogue bipartite permanent entre les employeurs et les travailleurs du pays, sur la base d'un accord bilatéral officialisé en juillet 2013 par les deux parties, est appuyée par le BIT.

**Système d'information
du Travail**

**Appui à la révision
du Code du Travail**



**Politique Nationale de l'Emploi :
valorisation des ressources humaines**

**Mise aux normes de santé et de sécurité
des secteurs économiques**

Dialogue bipartite permanent



Bureau
international
du Travail

Copyright © Organisation internationale du travail (OIT)
Novembre 2015

Maison commune des Nations Unies
Zone Galaxy Andraharo
Antananarivo 101
Madagascar
Tél : +261 20 23 300 92 / 93 / 94
Fax : +261 20 23 300 87
email : antananarivo@ilo.org
www.ilo.org/antananarivo

